

XII.**BUDGET****DES****NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS****POUR L'EXERCICE 1894.**

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1894 s'élève à 1,529,000 francs.

Aucune modification n'est proposée quant au chiffre des crédits votés pour l'exercice 1893.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1894, à la somme de un million cinq cent vingt-neuf mille francs (1,529,000 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1893.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS
POUR L'EXERCICE 1894.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
NON-VALEURS.			
1	Non-valeurs sur la contribution foncière	195,000 "	554,000 .
2	— " — personnelle	215,000 "	
3	— sur le droit de patente.	150,000 "	
4	— sur les redevances des mines.	5,000 "	
5	Frais de poursuites irrecouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 "	
CHAPITRE II.			
REMBOURSEMENTS.			
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 "	975,000 .
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers	550,000 "	
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers	1,000 "	
9	<i>Marine</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	2,000 "	
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	152,000 "	
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 "	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . . fr.		.	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 23 février 1893.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

pour l'exercice 1894.

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE PREMIER.	
NON-VALEURS.	
1	Non-valeurs sur la contribution foncière
2	— — — personnelle
3	— sur le droit de patente
4	— sur les redevances des mines
5	Frais de poursuites irrecouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	
CHAPITRE II.	
REMBOURSEMENTS.	
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	
<h1>Récapitulation.</h1>	
CHAPITRE I. Non-Valeurs	
— II. Remboursements.	
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
195,000	195,000	»	»	195,000	282,805 04	
215,000	215,000	»	»	215,000	398,586 12	
150,000	150,000	»	»	150,000	152,259 24	
5,000	5,000	»	»	5,000	23,041 84	
9,000	9,000	»	»	9,000	7,663 59	
554,000	554,000	»	»	554,000	844,555 63	
250,000	250,000	»	»	250,000	515,524 37	
550,000	550,000	»	»	550,000	637,793 06	
1,000	1,000	»	»	1,000	68,935 33	
2,000	2,000	»	»	1,500	3,584 66	
152,000	152,000	»	»	152,000	157,184 58	
40,000	40,000	»	»	40,000	16,889 33	
975,000	975,000	»	»	974,500	1,179,911 55	
554,000	554,000	»	»	554,000	844,555 63	
975,000	975,000	»	»	974,500	1,179,911 55	
1,529,000	1,529,000	»	»	1,528,500	2,024,246 98	

(or)